



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 120443

Texte de la question

M. Léonce Deprez se référant au rapport de la commission sur l'économie de l'immatériel mise en place le 27 mars 2006 dont la réflexion avait été qualifiée « extrêmement importante et novatrice » afin de « prendre un temps d'avance dans la compétition mondiale » et qui, après un rapport d'étape au 30 juin a remis un rapport définitif en décembre 2006, demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie la suite réservée à la proposition tendant à refonder la gestion des droits immatériels de l'État autour de trois exigences : la révision périodique des conditions d'octroi de droits, l'anticipation des changements à l'oeuvre et la diversification des techniques de valorisation des droits.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120443

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2561